

Vérifier à l'audition

**Dialogue interactif sur le développement de la société à travers l'éducation
dans le domaine des droits de l'homme et l'apprentissage sur
"Vivre à l'abri du besoin" et "Un monde libéré de la peur"**

**Intervention de S.E.M Cheick Sidi DIARRA,
Ambassadeur, Représentant permanent
du Mali auprès des Nations Unies**

New York, le 28 octobre 2003

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de ma délégation ainsi qu'au nom des co-organisateurs de cette manifestation, le Haut commissariat aux Droits de l'homme et le PDHRE, vous souhaiter la bienvenue à nos côtés.

Votre présence ici témoigne de l'intérêt que vous portez au thème que nous avons choisi de développer au cours de cette manifestation et de l'estime dans laquelle vous tenez ceux dont nous honorons la mémoire aujourd'hui. Soyez en remerciés.

Le vendredi 24 octobre 2003, c'est à dire il y a à peine quelques jours, le Secrétaire général de notre Organisation inaugurait en présence de Représentants des 191 Etats membres de l'Organisation des Nations Unies un monument dédié à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la cause des Nations Unies. Cette plaque commémorative située dans le jardin Nord du Siège où nous nous trouvons, nous invite à garder vivace dans nos cœurs et dans notre esprit le souvenir de ces hommes et de ces femmes qui ont fait de la préservation de la vie et de la dignité humaine, la raison même de leur existence.

Ils sont allés jusqu'à consentir l'ultime sacrifice au prix de leur vie pour que prévalent les idéaux de la Charte des Nations Unies.

L'illustration la plus récente et la plus poignante de cet engagement nous a été apportée le 19 août dernier quand M. Sergio Vieira de Mello et dix neuf autres de ses collaborateurs ont péri en Iraq dans un attentat, alors même que la raison de leur présence dans ce pays était purement d'ordre humanitaire.

Nous Nations Unies, gouvernements, société civile...nous nous devons d'entretenir la flamme en continuant de proclamer « notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des Nations, grandes et petites » tel que notre Charte nous le prescrit.

Nous devons aller plus loin, c'est à dire faire en sorte que tous nos actes quotidiens concourent à la réalisation de ces idéaux.

Cela sera notre façon, à nous, d'honorer la mémoire de Sergio Vieira de Mello et de tous les autres qui sont tombés sur ce champ de l'honneur.

Mesdames et Messieurs

L'éducation aux droits humains a été identifiée par l'Assemblée générale de notre organisation il y a près de dix (10) ans comme un des moyens de vulgariser, de faire connaître et de faire respecter les droits humains.

A cet égard, elle a proclamé en 1995 une décennie des Nations Unies pour l'éducation aux droits humains. La décennie arrive bientôt à son terme, il va sans dire qu'une évaluation de son impact s'impose.

C'est le lieu de rendre hommage à PDHR (People's Movement for Human Right Education) et à sa dynamique Directrice exécutive Mme Shulamith Koenig qui ont été parmi les promoteurs de cette noble démarche. Cette organisation, le PDHRE a eu la conviction que les droits humains ne sont pas l'exclusivité des pays nantis du Nord et elle s'est armée de courage et de patience pour les promouvoir dans les continents les plus variés. Et je puis vous dire que sa démarche n'a pas été vaine. Aujourd'hui, si un pays comme le mien participe à la « Communauté des démocraties » aux cotés de pays dans lesquels la démocratie et les droits humains sont une tradition établie depuis longtemps, si le Mali assume cette année la Présidence du « Réseau de la Sécurité humaine », c'est certainement en grande partie lié à un processus interne de démocratisation, que espérons désormais irréversible et qui nous a valu la confiance de nos partenaires. Cela résulte d'une ancienne devise de mon pays « Liberté, Justice et travail » héritée du Roi du Mandé en 1336 déjà, le Roi Kankou Moussa KEITA. Cette devise a traversé les siècles par la vertu de la tradition orale relayée par les « griots » ou « Story tellers ». Cette consécration, mon pays la doit également à l'action soutenue d'organisations de la Société

civile comme le PDHRE, OXFAM, Amnesty international, International Action Network on Small Arms (IANSA) pour ne citer que celles-là qui ont cru en nous et en notre capacité à promouvoir les droits humains. C'est le lieu de les en remercier et de leur dire de préserver dans l'effort

Mesdames et Messieurs,

Le Réseau de la sécurité qui comprend 12 pays membres et un observateur de tous les continents, a pris l'engagement de promouvoir individuellement et collectivement les droits humains notamment le « Freedom from fear » et le « Freedom from want », en mettant en avant, la responsabilité qu'ont les Etats de protéger leurs citoyens.

Si le « Freedom from fear » vise à préserver le droit le plus fondamental de l'homme, à savoir le droit à la vie, à la préservation de l'intégrité physique et morale de l'homme, le « Freedom from want », lui est une réalité plus spécifique aux pays en développement, où nous devons œuvrer pour assurer une existence digne et décente à l'être humain. Cela suppose d'abord l'effort national de chaque pays. Mais cela suppose également le renforcement de la coopération internationale.

Le Mali croit en ces valeurs humaines et s'engage résolument à les promouvoir. Il a ratifié une vingtaine de conventions internationales et régionales dont la finalité est de mettre l'homme au centre de toutes les merveilles que recèle notre monde.

Vous le savez certainement déjà, le Mali abrite trois (3) des six (6) villes africaines qui ont été sélectionnées dans le cadre du programme de cités consensuelles ou « Human Right cities ». Et je suis heureux de vous annoncer que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) vient d'adopter ce programme de promotion des Cités consensuelles et que la signature de l'acte du PNUD aura lieu aujourd'hui même. C'est vous dire toute la responsabilité qui incombe individuellement et collectivement à nous Etats, Organisations internationales et Société civile dans la vulgarisation des droits

humains. C'est le lieu de rendre hommage au gouvernement Autrichien pour la publication du manuel de « l'éducation aux Droits humains » en mai 2002. La version française de ce manuel sera lancée en novembre au Mali à l'occasion de la réunion internationale des villes consensuelles.

Je vous remercie./.